

Réunion de lancement GFC-RCBC

DAF / STSI

6 Mai 2011

Réunion de lancement GFC-RCBC

Ordre du jour

- Le projet RCBC
 - Contexte
 - Objectifs
 - Enjeux
 - Aspects réglementaires
 - Aspects techniques
 - Scénario outil informatique
 - Périmètre fonctionnel par version
- Pilotage de la réforme - Comitologie
- Démarche SI - Planning
- Accompagnement au changement - Planning
- Questions/Réponses

Réforme du cadre budgétaire et comptable des EPLE - RCBC

• Le contexte

- La LOLF et la globalisation des crédits d'État, qui s'applique désormais à chacun des deux principaux programmes concernant les EPLE – « Enseignement scolaire public du 2nd degré » et « Vie de l'élève »
- La nécessité pour chaque EPLE de piloter son projet d'établissement et de rendre compte à la collectivité territoriale de rattachement, à l'autorité académique, ainsi qu'aux autres financeurs (Union européenne, etc.) de l'utilisation des financements,
- Les principes d'autonomie et souplesse de la nouvelle gestion publique,
- La loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,
- Le rapport de la cour des comptes en 2008 mettant l'accent sur les défaillances de la fonction comptable en EPLE,

L'ensemble de ces éléments a contribué à rendre propice l'engagement d'une réforme du cadre et des procédures budgétaires et comptables des EPLE.

Réforme du cadre budgétaire et comptable des EPLE - RCBC

• Les objectifs

▫ **Lisibilité des budgets des EPLE**

Par une présentation budgétaire autour de 3 services généraux qui décrivent l'activité principale de l'établissement. Ces services retracent :

- l'activité pédagogique en formation initiale sous statut scolaire ou en apprentissage et en formation continue,
- la vie de l'élève au travers des aides financières qui lui sont accordées, hors bourses nationales, et des activités péri-scolaires,
- la fonction logistique permettant d'assurer le fonctionnement d'un établissement public.

▫ **Simplification de la lecture d'un budget**

Les ouvertures de crédits effectuées au sein d'un service par domaines et activités renforcent le lien avec la destination de la dépense et les objectifs à atteindre prévus dans la contractualisation avec les principaux financeurs.

▫ **Souplesse d'exécution et autonomie de l'EPLE**

Souplesse et autonomie se retrouvent d'une part dans la construction budgétaire concentrée au sein de 3 services en lieu et place de 12 à 15 chapitres, et d'autre part dans la facilité offerte à l'exécutif d'arbitrer à l'intérieur de ceux-ci, en cours d'exercice, en fonction des impératifs du moment.

Réforme du cadre budgétaire et comptable des EPLE - RCBC

- **Les enjeux en matière de réglementation**

- Faire converger les nouvelles règles comptables avec celles définies dans le plan comptable général
- Parvenir à une nouvelle organisation budgétaire axée sur la destination de la dépense et la concentration des crédits ouverts.

- **Les enjeux en matière de pilotage et de système d'information**

- Mettre en place un report d'informations à destination des instances décisionnelles ainsi qu'aux différents financeurs en cours d'exercice et en fin d'exercice
- Sécuriser les procédures comptables et la traçabilité dans l'outil informatique
- Conserver et développer les qualités de l'application informatique (sécurité, ergonomie, disponibilité...)
- Disposer d'un système d'informations facilement évolutif et dont la maintenance est aisée

Réforme du cadre budgétaire et comptable des EPLE - RCBC

- **Etat d'avancement du projet**

- **Projet de décret**

- Avis favorable du Conseil Supérieur de l'Education en date du 17.03.2011
- Transmission pour avis à la commission consultative d'évaluation des normes qui se réunit le 31 mai prochain

- **Instruction codificatrice M9.6**

- Instruction rédigée en collaboration avec la DGFIP
- Transmise à l'IGAENR pour avis

- **Système d'informations**

- Un comité d'utilisateurs regroupant MOE, MOA, gestionnaires et comptables d'EPLE a été mis en place en février 2011 pour l'étude conjointe du cahier des charges informatiques.

- **Formation à la réglementation**

- Un comité d'utilisateurs regroupant MOA, gestionnaires et comptables d'EPLE, responsable de formation ESEN et académique a été mis en place en mars 2011 pour contribuer à la rédaction des supports de formation.

Réforme du cadre budgétaire et comptable des EPLE - RCBC

- **Scénarios pour l'outil informatique**

Démarche adoptée :

Travail en commun entre MOA et MOE pour atteindre des objectifs précis, sous des contraintes externes fortes et en respectant les engagements donnés :

- Livrer au plus tôt les fonctionnalités RCBC
- Minimiser les impacts des changements
- Assurer la pérennité technologique du produit GFC
- Minimiser les risques projet
- Répondre aux attentes de la Cour des comptes

- **Résultat :**

- Un scénario : **GFC Evolution + Refonte**

Réforme du cadre budgétaire et comptable des EPLE - RCBC

- **Scénario pour l'outil informatique**

La mise en œuvre de la réforme du cadre budgétaire et comptable comporte 2 sous-projets :

- **Projet « Evolution »** qui consiste à modifier l'actuelle application utilisée par les EPLE – GFC-. L'intégration des règles budgétaires et comptables de l'instruction codificatrice M9.6 s'effectueront sur 2 exercices budgétaires – E1 : 2013 et E2 : 2014

- **Projet « Refonte »** qui consiste en une nouvelle application informatique de type web. La livraison de cette application est prévue sur 2 exercices budgétaires – R1 : 2015 et R2 :2016.

Réforme du cadre budgétaire et comptable des EPLE - RCBC

- **Périmètre fonctionnel par version**

Modules	2013	2014	2015	2016	
Préparation Budgétaire	Evolution Lot 1 Structure budgétaire Budget principal et budgets annexes Equilibre budgétaire / Résultat prévisionnel / CAF/IAF Décisions budgétaires modificatives Suppression transmission EPCP Plan comptable rénové Vérification périodique Prélèvement automatique amélioré	Evolution Lot 2 Comptabilité autonome par établissement Dématérialisation échanges budget AC/EPLE Commande publique (EPA-EMCC) Gestion du service de restauration en budget annexe Multi-imputations Mémoires Ecritures automatiques Accès simultané plusieurs COFI Gestion dématérialisée quittanciers	Refonte Lot 1	Refonte Lot 2	
Comptabilité Budgétaire					
Comptabilité Générale					
Compte Financier					
Administration					
Régie					
Immobilisations					

Réforme du cadre budgétaire et comptable des EPLE -RCBC

- **Les exigences notables pour la phase « Evolution »**

- Application des règles budgétaires et comptables de l'instruction codificatrice M9.6
- Dématérialisation des pièces budgétaires (application Dem'act)
- Maintien des interfaçages avec les applications « satellites » : GOSPEL, PROGRè, Presto, Sconet BEE, Sconet GFE, Cofi Pilotages
- Mise en place de nouvelles fonctionnalités et évolution de certaines déjà proposées

- **Les exigences notables pour la phase « Refonte »**

- Sur le plan de la performance technique :
 - Disponibilité de l'application (accessibilité et temps de réponse)
 - Application facilement paramétrable : évolutions réglementaires et fonctionnelles
 - Consolidation possible des données au niveau national ou académique
- Sur le plan des fonctionnalités :
 - Politique de restauration individuelle par établissement
 - Dématérialisation des échanges Ordonnateur – Comptable
 - Politique d'habilitation – traçabilité et confidentialité des données -

Réforme du cadre budgétaire et comptable des EPLE - RCBC

• Pilotage de la réforme – Les acteurs

Maîtrise d'ouvrage

- DAF (Direction des affaires financières)

Les autres directions et les services déconcentrés du Ministère

- DGESCO, DGRH, DEPP
- Académies

Les experts

- Fonctionnels et techniques

Les autres partenaires

- DGFIP, ADF, ARF

Maîtrise d'œuvre

- STSI
- CERIAG (Grenoble), maîtrise d'œuvre déléguée, en charge du développement
- DASI Montpellier (en charge de l'accompagnement au changement, la qualification et la diffusion)

Comité de pilotage

- A chaque jalon du déploiement

Comité de suivi opérationnel

- Bimestriel et à chaque jalon

Comité de projet

- Hebdomadaire

Comité Utilisateurs SI

- Spécifications fonctionnelles
- Recette
- Formation

Comité Utilisateurs Réglementation

- Elaboration
- Recette
- Formation

Réforme du cadre budgétaire et comptable des EPLE- RCBC

- **Démarche projet**

Mise en œuvre de l'amélioration des pratiques de gestion de projet par l'utilisation d'un modèle de bonnes pratiques (CMMI) (plan projet, gestion des exigences, assurance qualité, mesures et analyse)

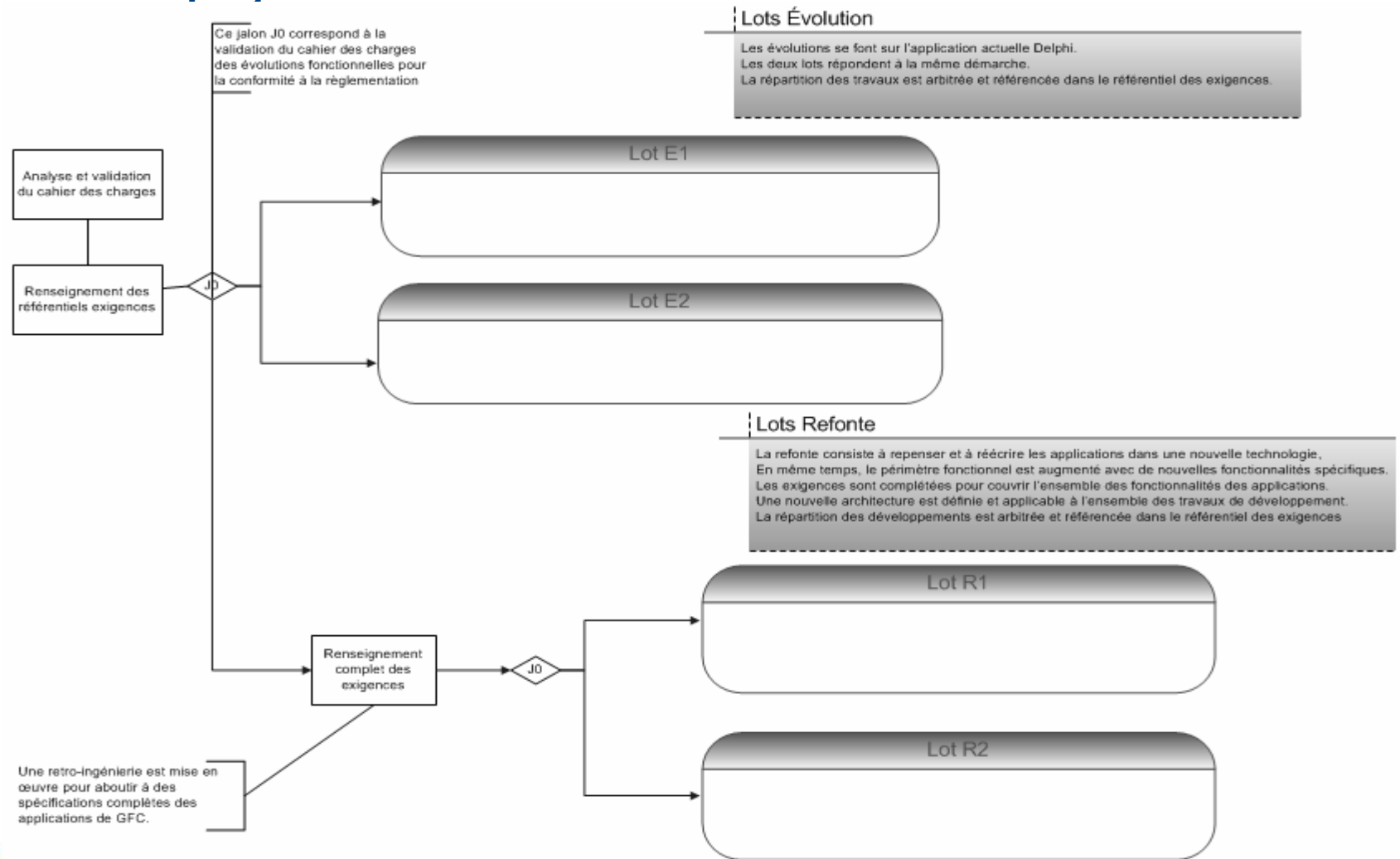
- Accompagnement par des experts CMMI

- Nécessité particulière de la phase Refonte

- Le cahier des charges a été rédigé en vue de la traduction dans l'outil des évolutions réglementaires. En l'état, il permet le travail d'adaptation de l'outil actuel (phase évolution).
- Dans la perspective de la refonte du logiciel, des études plus poussées seront sans doute nécessaires (urbanisation, fonctionnalités ...).

Réforme du cadre budgétaire et comptable des EPLE- RCBC

• Démarche projet



Réforme du cadre budgétaire et comptable des EPLE- RCBC

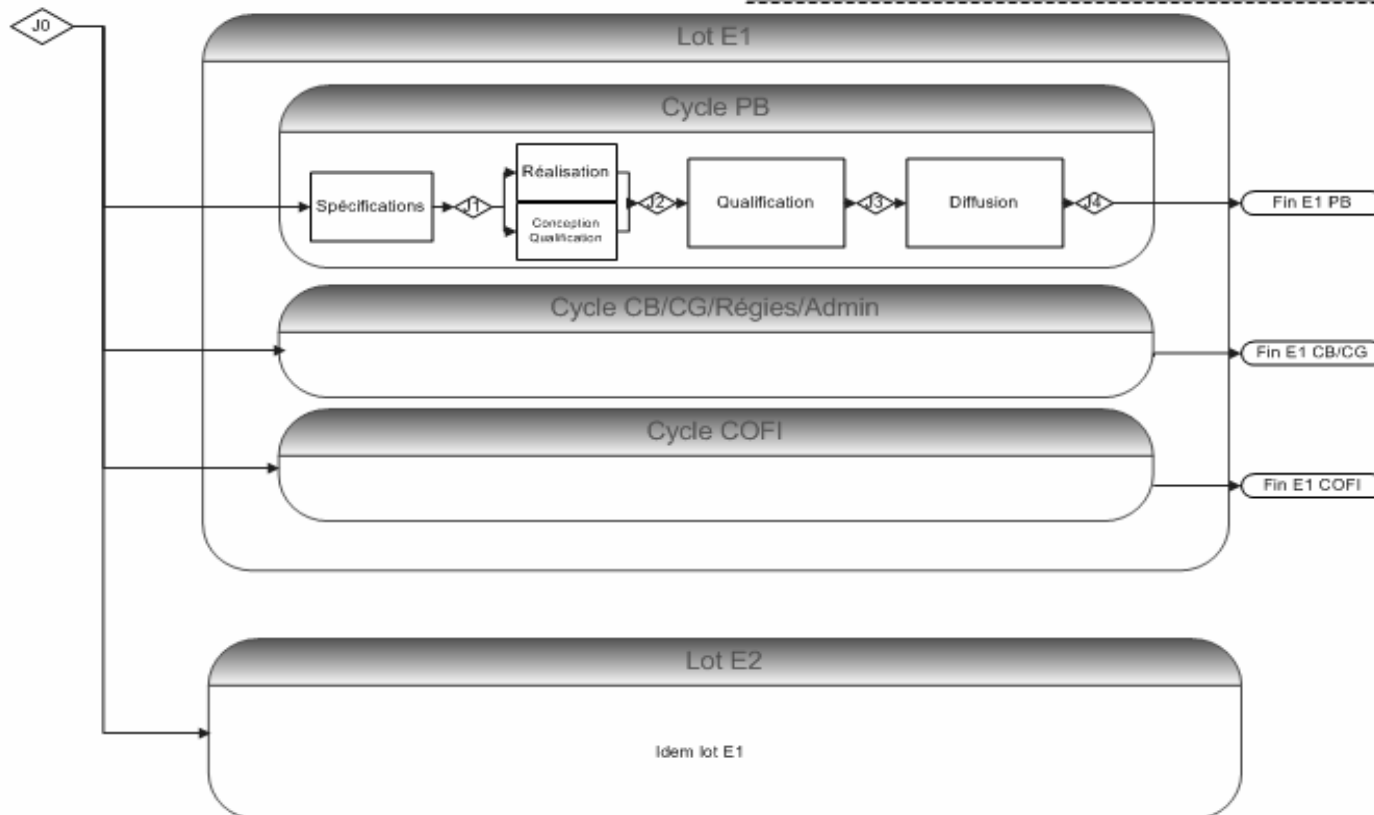
- Démarche projet

Lots Évolution

Dans chaque lot Évolution, 3 cycles de développement sont lancés en parallèle et portant chacun sur une ou deux applications :

- Cycle 1 : Préparation Budgétaire (PB)
- Cycle 2 : Comptabilité Budgétaire (CB) + Comptabilité Générale (CG) + Régies + Admin
- Cycle 3 : Comptabilité Financière (COFI)

Dans un cycle de développement, chaque phase se termine par un jalon qui lui est propre et validé par le Comité de Suivi Opérationnel (J1 à J4).

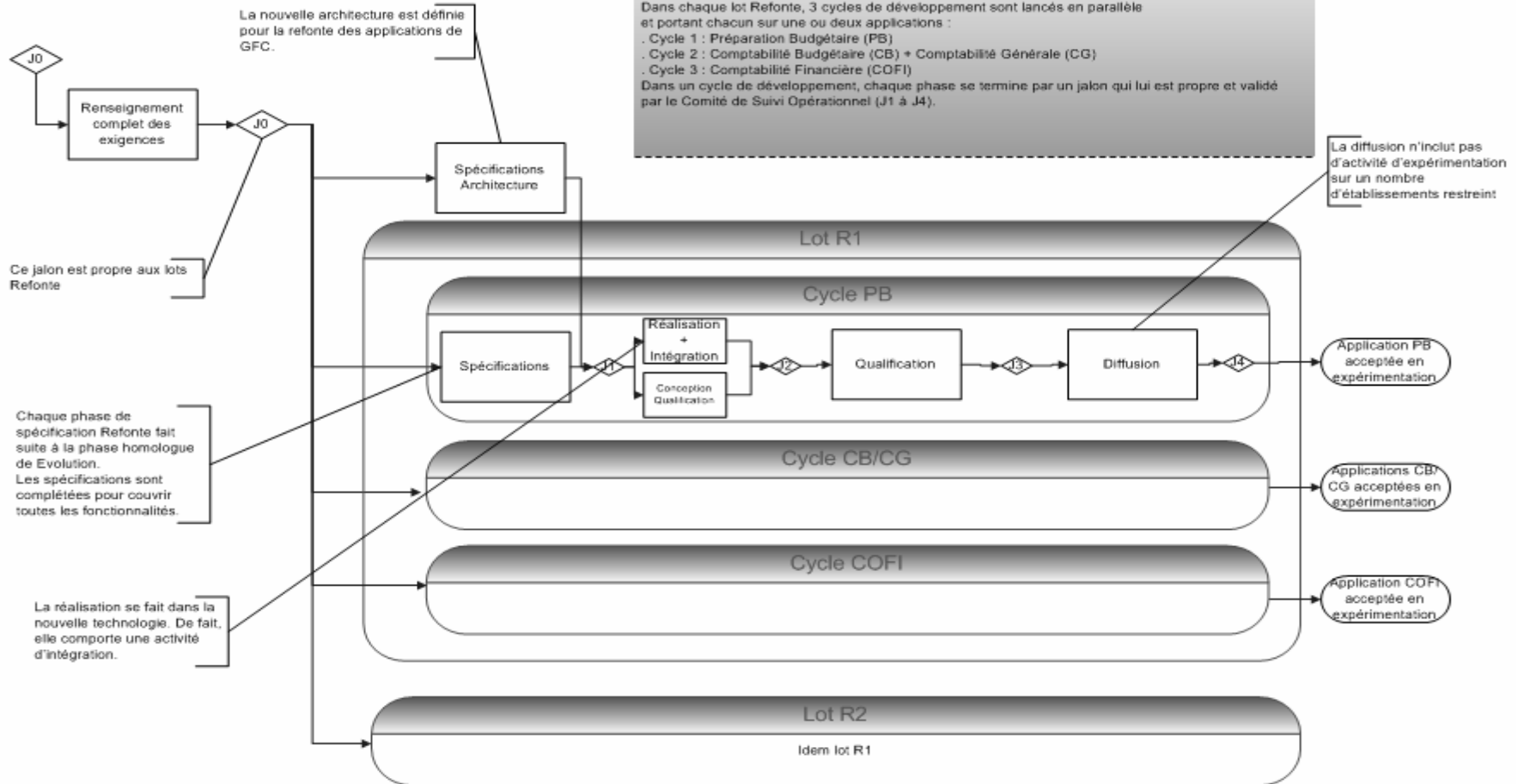


Réforme du cadre budgétaire et comptable des EPLE- RCBC

• Démarche projet

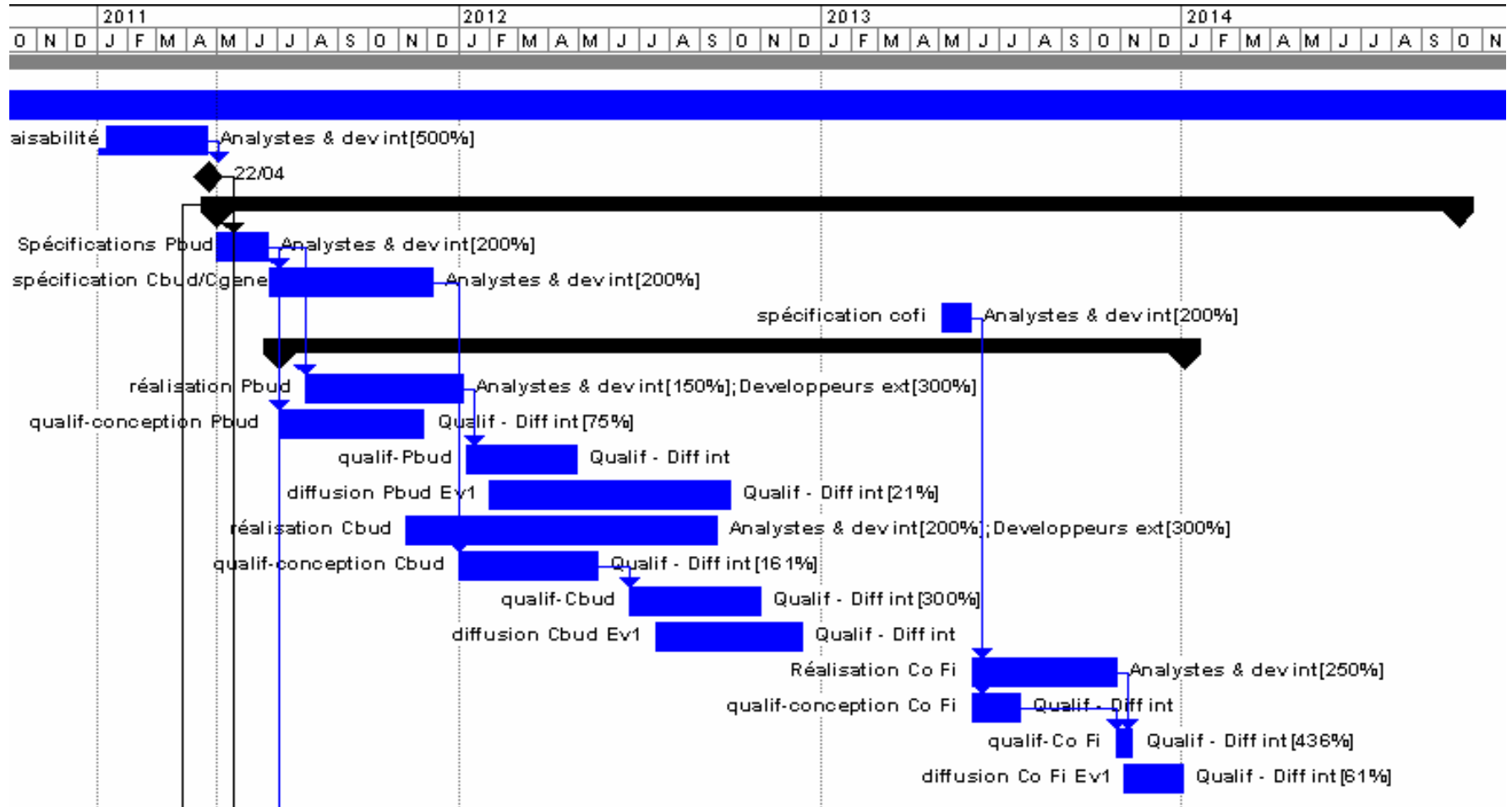
Lots Refonte

Les lots Refonte sont initialisés avec une phase de renseignement des exigences appliqué à l'ensemble des fonctionnalités de GFC
 Dans chaque lot Refonte, 3 cycles de développement sont lancés en parallèle et portant chacun sur une ou deux applications :
 . Cycle 1 : Préparation Budgétaire (PB)
 . Cycle 2 : Comptabilité Budgétaire (CB) + Comptabilité Générale (CG)
 . Cycle 3 : Comptabilité Financière (COFI)
 Dans un cycle de développement, chaque phase se termine par un jalon qui lui est propre et validé par le Comité de Suivi Opérationnel (J1 à J4).



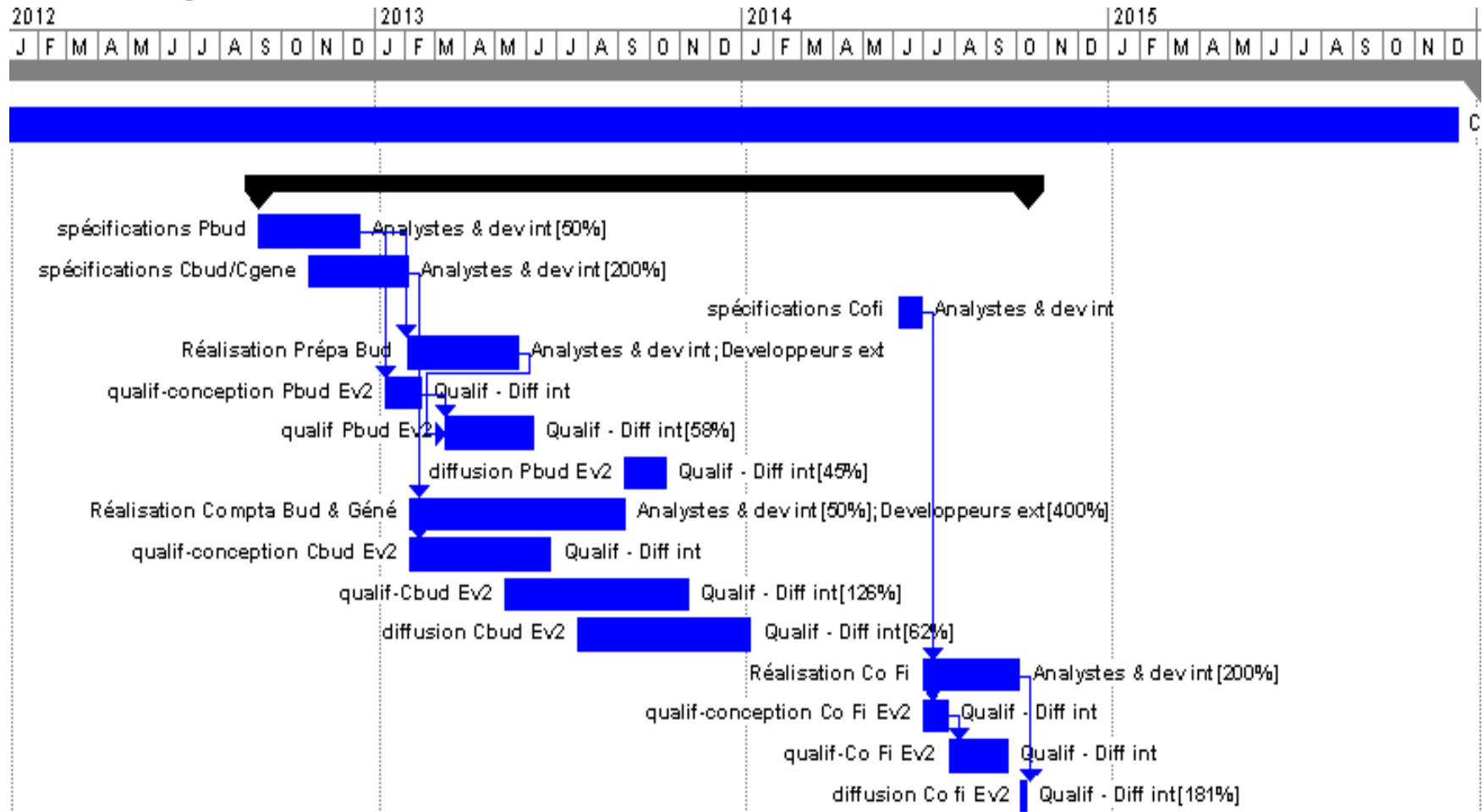
Réforme du cadre budgétaire et comptable des EPLE- RCBC

• Planning EVOLUTION LOT 1



Réforme du cadre budgétaire et comptable des EPLE- RCBC

• Planning EVOLUTION LOT 2



Réforme du cadre budgétaire et comptable des EPLE- RCBC

- **Accompagnement du changement**

Une réforme d'ampleur qui nécessite communication et accompagnement

- Communication
 - Présentations en académies
 - Intranet de la DAF : mise en place d'une rubrique RCBC (information, foire aux questions, outils...)
 - Revue Objectif Etablissement
 - Collaboration à diverses revues professionnelles : publication d'articles RCBC
- Formation à la Réglementation
 - Formation de formateurs académiques organisée en collaboration avec l'ESEN
 - Information et/ou formation des futurs utilisateurs selon leur profil par les académies
- Formation à l'outil
 - Prévues à chaque livraison des versions Evolution et Refonte
 - Les représentants « métier » des Comités Utilisateurs « Outil » et « Réglementation », les gestionnaires et comptables participant à la recette des versions de l'outil ont vocation à participer aux actions de formation nationales et académiques

Réforme du cadre budgétaire et comptable des EPLE- RCBC

• Planning des formations

2^e trimestre 2011- 3^e trimestre 2011- 4^e trimestre 2011- 1^e trimestre 2012- 2^e trimestre 2012- 3^e trimestre 2012- 4^e trimestre 2012

Réalisation des supports de formations à la réglementation

10 au 14 octobre formation formateurs (ESEN)

Formation académique des utilisateurs à la réglementation

Réalisation supports formation SI

Formation des formateurs au SI

Formation des utilisateurs au SI

1^{er} janvier 2013 - mise en œuvre réglementaire de la réforme et mise à disposition de GFC évolution 1